

Anafé

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

Note de l'Anafé Les contre vérités du ministre de l'immigration

18 mai 2009

L'Anafé, présente dans la zone d'attente de Roissy depuis 2004, a publié le 6 mai 2009 un rapport d'observations précis et circonstancié d'une année. Le ministre de l'immigration a pris connaissance de ce rapport et réagi par un court communiqué rejetant nos analyses :

http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=actus&id_rubrique=254&id_article=1611.



Sans chercher à se lancer dans des polémiques, l'Anafé propose de renvoyer vers des sources incontestables (statistiques de tribunaux, rapport du Conseil de l'Europe, de la CNDS, du Comité des droits de l'enfant, etc.) et des parties de son rapport *Inhumanité en zone d'attente- Bilan 2008 – Observations et interventions en zone d'attente de Roissy*.

Chacun est ainsi en mesure de savoir ce qu'il en est.



Pour commander le bilan 2008, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement par courrier à l'adresse suivante : Anafé, 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris ou par e-mail à contact@anafe.org
Prix du bilan 2008 : 5 euros + frais d'envoi (1 rapport 2.11 euros ; au-delà merci de nous contacter)

Nom - Prénom
Nombre d'exemplaires
Adresse (merci de nous préciser si vous avez besoin d'une facture)
Adresse électronique Si vous souhaitez être inscrit sur la liste de diffusion Anafé info

Pour soutenir l'Anafé : <http://www.anafe.org/soutien.php>

L'Anafé a été créée en 1989 par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme et syndicats de professionnels du transport afin de fournir une aide juridique et humanitaire aux étrangers maintenus en zone d'attente, notamment des demandeurs d'asile et de veiller à ce que le traitement réservé aux étrangers aux frontières par les pouvoirs publics respecte tant le droit français que les conventions internationales ratifiées par la France.